



PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE
COMMUNE DE BAZIEGE
2022-2025



Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de la Haute-Garonne



SOMMAIRE

Préambule	4
Introduction	5
Informations générales	6
1. Cadrage du PEDT	6
1.1. Echelle du PEdT	6
1.2. Signataires	6
1.3. Durée du PEdT	6
1.4. Public et temps du PEdT	6
1.5. Cohérence globale	6
1.6. Coordination	7
2. Territoire de Baziège	7
2.1. Présentation de la commune et sa population	7
2.1.1 Petite enfance	8
2.1.2. Enfance	8
2.1.3 Jeunesse	9
2.1.4. La répartition des compétences communales et intercommunales	10
2.2. Ressources du territoire	11
2.2.1. Economie	11
2.2.2. Equipements sportifs et culturels	11
2.2.3. Patrimoine culturel et environnemental	12
2.2.4. Transports	12
2.2.5. Tissu associatif	12
2.2.6. Ressources humaines	13
2.3. Contraintes du territoire	13
2.4. Fonctionnement des Accueils de Loisirs Périscolaires	13
2.4.1. L'accueil périscolaire du matin	14
2.4.2. La pause méridienne	14
2.4.3. L'accueil périscolaire du soir	14
Bilan synthétique du PEdT 2019-2022	16
1. Alliance et cohérence éducative	16

2. La parentalité _____	19
3. La citoyenneté et l'éco-citoyenneté _____	21
Les axes et les objectifs 2022-2025 _____	23
1. La parentalité _____	24
2. La citoyenneté et l'éco-citoyenneté _____	28
3. S'émanciper et s'autonomiser _____	35
La galaxie des acteurs éducatifs de Baziege _____	39
La gouvernance _____	40
1. Le comité de pilotage (COFIL) _____	40
2. Les groupes de travail _____	41
L'évaluation _____	44
1. Objectifs de l'évaluation _____	44
2. Etapes de l'évaluation _____	44
3. Critères et indicateurs _____	44
Glossaire _____	45
Annexes _____	46

PREAMBULE

Le PEDT est mentionné à l'article L. 551-1 du Code de l'éducation et dans une « Instruction pour la promotion de la généralisation des projets éducatifs territoriaux sur l'ensemble du territoire / circulaire n° 2014-184 du 19-12-2014 / MENESR - DGESCO B3-3 ».

Il vise à :

- Proposer à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école ;
- Faire converger les contributions de chacun des acteurs du territoire au service de la complémentarité et de la continuité entre le temps scolaire et le temps périscolaire, dans l'intérêt de l'enfant ;
- Favoriser l'élaboration d'une offre nouvelle d'activités périscolaires, voire extrascolaires, ou permettre une meilleure mise en cohérence de l'offre existante, dans l'intérêt de l'enfant.

Le PEdT est un **PROJET EDUCATIF GLOBAL ET PARTENARIAL**. Il est davantage un processus en évolution permanente qu'un document figé.

INTRODUCTION

L'enfance, les jeunes et les familles sont une préoccupation communale forte qui se traduit par des orientations politiques et des moyens financiers, matériels et humains importants. La commune a fait le choix de mettre l'éducation comme l'une de ses priorités en mettant en place des accueils de loisirs périscolaires de qualité, en accompagnant les enseignants dans leurs projets, en investissant dans les locaux scolaires, périscolaires et extrascolaires...

L'éducation est l'affaire de tous. La journée de l'enfant est bien souvent longue, c'est pourquoi, il a besoin de cohérence éducative. La multiplicité des acteurs de l'éducation nécessite une complémentarité des temps éducatifs, dans le respect des compétences de chacun.

Si les parents sont les premiers acteurs de l'éducation de leurs enfants et que l'école a pour mission l'enseignement des connaissances, les autres acteurs (animateurs, ATSEM, personnel de la petite enfance, personnel de la restauration scolaire, entraîneurs, bénévoles dans le milieu associatif, élus, agents du CCAS...) ont un rôle essentiel à jouer dans le PEdT. La volonté de la commune est de fédérer toutes ces énergies, connaissances et compétences afin de travailler ensemble dans une démarche partagée, à partir d'objectifs communs, pour l'intérêt de tous et de chacun. C'est pourquoi tous les acteurs éducatifs ont été associés à des réunions pour définir et enrichir ce beau projet destiné à l'épanouissement des enfants et des jeunes, à leur réussite tout au long de leurs parcours. Ce PEdT vise l'épanouissement personnel pour former des êtres libres, capables de faire société. Pour favoriser la réussite éducative des enfants et des jeunes, il est nécessaire de tendre vers une éducation globale et inclusive pour tous.

Ce renouvellement du PEdT s'est appuyé sur une démarche participative de co-construction, qui a réuni élus, parents, professionnels et associations de la commune. Il réaffirme l'alliance éducative, construite à partir d'une solide communauté éducative. Aussi, il confirme que la continuité, la complémentarité et la cohérence entre tous les acteurs et pendant tous les temps, sont le cadre commun pour agir ensemble autour des trois axes éducatifs :

- **la parentalité,**
- **la citoyenneté et l'éco-citoyenneté,**
- **s'émanciper et s'autonomiser.**

INFORMATIONS GENERALES

1. Cadrage du PEDT

1.1. Echelle du PEdT

Le PEdT est mis en place au niveau communal, à l'échelle de la commune de Baziège.

1.2. Signataires

Les signataires sont :

- L'Éducation Nationale et le Service Départemental de la Jeunesse, de l'Engagement et des Sports (SDJES) ;
- La Caisse d'Allocations Familiales de la Haute-Garonne (CAF 31) ;
- La commune de Baziège.

1.3. Durée du PEdT

La convention signée avec les partenaires institutionnels porte sur trois années scolaires : 2022/2023 ; 2023/2024 ; 2024/2025.

1.4. Public et temps du PEdT

Ce nouveau PEdT est centré en direction des enfants et des jeunes de 0 à 25 ans. Il intègre la petite enfance (0- 3 ans), les enfants (3-12 ans) et les jeunes (13- 25 ans). Les liens avec les familles et le grand âge seront établis lors des différentes actions et notamment dans le cadre des actions intergénérationnelles.

Les temps scolaires, périscolaires, extrascolaires et familiaux sont concernés par le PEdT. Une attention particulière est portée aux transitions entre ces différents temps.

1.5. Cohérence globale

Le PEdT de Baziège s'appuie et s'articule avec :

1) Les orientations des partenaires institutionnels : Service Départemental Jeunesse, Engagement et Sports (SDJES) de Haute-Garonne et la CAF :

- Articuler le temps scolaire, périscolaire et extrascolaire sur toute la semaine ;
- Accompagner la place des jeunes comme acteur de leur territoire ;
- Favoriser l'inclusion des enfants en situation de handicap ;
- Le sport, la culture ;
- Lutter contre les phénomènes d'addiction, de délinquance et développer des actions de prévention.

2) Les axes de la Convention Globale Territoriale (CTG) signée au niveau intercommunal (5 ans):

- Les partenariats : partager, relier et fédérer ;
- La cohésion sociale : vivre ensemble, appartenance, entraide ;
- Le numérique : donner du sens, soutenir le lien social, préparer l'avenir.

3) Les axes des projets des écoles élémentaire et maternelle de Baziège 2018-2022 :

- Ecole élémentaire : ouverture sur le monde (numérique, culture), vie citoyenne (éducation au développement durable, entraide et solidarité entre élèves) ;
- Ecole maternelle : explorer le monde, implication des parents et des élèves dans l'évaluation positive des progrès.

Les projets d'écoles vont être renouvelés pour la période 2022-2026.

1.6. Coordination

La coordination du PEdT est assurée par la responsable du service enfance et affaires sociales. Cette dernière coordonne également la CTG pour la commune de Baziège.

2. Territoire de Baziège

2.1. Présentation de la commune et sa population

Baziège est une commune située en périphérie de Toulouse, dans le département de la Haute Garonne en région Occitanie. Elle appartient au canton d'Escalquens.

La commune est rattachée à la communauté d'agglomération du SICOVAL qui regroupe 36 communes du Sud Est Toulousain.

La superficie du territoire communal est de 1972 ha, ce qui fait de Baziège la commune la plus vaste du Sicoval.

La commune compte 3 395 habitants en 2019. Les projets de construction vont entraîner une augmentation croissante de la population dans les années à venir. Les perspectives dans les cinq ans à venir font apparaître, en matière de développement démographique, une hausse prévisible de 15% de la population (soit plus de 500 habitants supplémentaires).

	2019	%
0-14 ans	719	21.2
15-29 ans	448	13.2
30-44 ans	800	23.6
45-59 ans	684	20.1
60 à 74 ans	447	13.2
75 ans et plus	296	8.7

Répartition par tranche d'âge de la population de Baziège en 2019

2.1.1 Petite enfance

Sur Baziège, les enfants de 0-3 ans sont accueillis à la crèche intercommunale, « Le petit club », gérée par le Sicoval, à la mini-crèche « la Cabane d'Achille & Camille » ou par des assistantes maternelles agréées (27 sur la commune en 2022). L'association « enbaz'âge » regroupe plusieurs assistantes maternelles de la commune.

La petite enfance est une compétence du SICOVAL. Les professionnels de la petite enfance ont été associés depuis le précédent PEdT. Une dynamique partenariale est développée.

2.1.2. Enfance

École

Depuis la rentrée scolaire de septembre 2013, Baziège a adopté la semaine de 4 jours et demi. Les enfants ont depuis école le mercredi matin de 9h à 12h.

Les enfants de 3 à 6 ans sont accueillis à l'école maternelle dans 6 classes avec l'accompagnement de 6 ATSEM.

Les enfants de 6 à 12 ans sont accueillis à l'école élémentaire Raymond Terrenq dans 10 classes. Une 11^{ème} classe a été ouverte en 2020. Compte tenu de la baisse des effectifs, elle a fermé en 2022.

Depuis plusieurs années, il est constaté une augmentation importante des enfants scolarisés à besoin particuliers.

Horaires scolaires

	Ecole maternelle	Ecole élémentaire
Matin	8h50 à 11h45	8h50 à 12h
Pause méridienne	11h45 (12h le mercredi) à 13h50	12h à 14h05
Après-midi	13h50 à 16h30	14h05 à 16h30

ALP

Lors des temps périscolaires c'est-à-dire le matin, midi et soir pendant le temps scolaire, les enfants en fonction de leurs âges sont accueillis sur les ALP maternel ou élémentaire. Ils sont encadrés par des animateurs. Depuis plusieurs années, la commune s'engage dans la formation des animateurs en leur finançant avec l'aide de la CAF le BAFA.

Horaires périscolaires

	Ecole maternelle	Ecole élémentaire
Accueil périscolaire du matin	7h30 à 8h50	7h30 à 8h50
Pause méridienne	11h45 (12h le mercredi) à 13h50	12h à 14h05
Accueil périscolaire du soir	16h30 à 18h30	16h30 à 18h30

ALSH (accueil de loisirs sans hébergement)

L'accueil de loisirs des mercredis après-midi et les vacances est géré par le SICOVAL. Les enfants de 3 à 12 ans sont accueillis sur l'école maternelle.

2.1.3 Jeunesse

Sur Baziège, il n'y a pas de collège et de lycée. Les jeunes poursuivent majoritairement leur scolarité au collège de la commune d'Ayguésvives. Le lycée de secteur est le lycée de Villefranche-de-Lauragais.

Le SICOVAL a la compétence jeunesse. Sur la commune de Baziège, « Baz’ados » est un centre d’animation jeunesse, ouvert aux jeunes de 11 à 17 ans. Il propose des activités ludiques les mercredis et les vacances scolaires.

Le Point information Jeunesse va commencer des permanences à la rentrée de septembre 2022 à Baz’ados afin d’accompagner les jeunes dans leur orientation scolaire et parcours professionnel.

Cette année la commune s’est associée à la dynamique partenariale autour du dispositif « Rémojeunes » afin d’accompagner les jeunes ni en emploi, ni en formation.

2.1.4. La répartition des compétences communales et intercommunales

Compétences communales

Compétences intercommunales

	0/3 ans	3/6 ans	6/11 ans	11/14 ans	14/17 ans	15/29 ans
Accueils de la petite enfance (crèche, relais assistantes maternelles, LAEP, etc.)	X					
Périscolaire : ALP		X	X			
Garderie dans les deux écoles du mercredi avant l’après-midi (à la sortie des classes)		X	X			
Restaurant scolaire		X	X			
Gestion et entretien des bâtiments scolaires et périscolaires		X	X			
Accueil de loisirs du mercredi après-midi et des vacances			X	X		
Accueil jeunes				X	X	
Point Information Jeunesse					X	X

2.2. Ressources du territoire

2.2.1. Economie

Plus de 60% des entreprises de la commune ayant une activité marchande hors agriculture exercent une activité de commerce, de transports et services divers.

A titre d'illustration, la direction régionale et les entrepôts de la société LIDL sont installés à Baziège depuis plus de 15 ans. Une extension significative de l'entreprise LIDL conduit à une création importante d'emplois.

2.2.2. Equipements sportifs et culturels

La commune de Baziège a investi sur le long terme dans des moyens matériels importants au service d'une dynamique culturelle, associative et sportive permettant aux enfants et jeunes baziégeois de s'épanouir en dehors des temps scolaires et périscolaires.

Elle est ainsi dotée de deux terrains de foot (l'un servant aux entraînements, l'autre aux compétitions) et de 4 terrains de tennis dont deux couverts.

Un dojo accueille les amateurs d'arts martiaux (Kung Fu et judo).

Un plateau d'évolution désigné « Le city » permet de jouer au basket, au football comme au handball et de créer un lieu de rencontres.

Un nouveau city stade à la plaine d'Amont et un skate park ont été construits en 2019.

La commune dispose aussi d'un espace de jeux en plein air destinés aux plus jeunes. L'un, situé allées Paul Marty, dit « Le Foirail » est doté entre autres d'un sol amortissant et de balançoires.

Deux boudodromes, allées Paul de Marty et Place de la volaille, sont à la disposition des joueurs de pétanque.

Le territoire de la commune accueille également une médiathèque présentant un important fond documentaire en raison de son appartenance au 1er réseau de bibliothèques créé en Haute-Garonne, les « Médiathèques de l'Hers ».

La halle aux grains située au centre de Baziège est une infrastructure également mise à disposition par la commune pour les manifestations culturelles, les activités associatives et sportives.

Inauguré en octobre 2010, le bâtiment désigné « la Coopé » comprend un espace associatif et une salle de spectacle. Elle comprend 6 salles dédiées essentiellement à la musique, la danse, la gymnastique et diverses activités manuelles.

La construction d'une salle multisport est programmée en 2023.

2.2.3. Patrimoine culturel et environnemental

La commune de Baziège dispose de 3 sites inscrits aux monuments historiques : le clocher de l'église Saint-Etienne, la chapelle Sainte-Colombe et le phare de l'aéropostale.

A proximité de la commune, se trouve le canal du midi, site inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco.

La commune compte un sentier de grande randonnée GR 653, sur le chemin de Saint-Jacques de Compostelle.

2.2.4. Transports

La ville est également desservie en matière de transports en commun.

Deux lignes de TAD (Transports à la demande) permettent de rejoindre des points stratégiques tels la gare SNCF de la commune ou celle de Labège Innopole ainsi que le métro de Ramonville.

Deux lignes de bus arc-en-ciel du Conseil départemental traversent le village ainsi qu'une ligne régionale.

Les trains à destination de Carcassonne, Narbonne ou encore Castelnaudary, s'arrêtent en gare de Baziège.

L'autoroute A 61 permet quant à elle de rejoindre rapidement la métropole toulousaine.

Un service de transport scolaire pour les enfants habitant à plus d'un kilomètre du groupe scolaire est proposé et entièrement financé par le Conseil départemental.

2.2.5. Tissu associatif

Ressource incontournable du territoire baziègeois, le tissu associatif y est particulièrement dynamique. Les associations peuvent compter sur une municipalité engagée dans leur développement par l'allocation de subventions pour leur fonctionnement et la réalisation d'équipements pouvant accueillir leurs activités.

Elles sont plus d'une vingtaine à proposer au plus grand nombre des activités diverses, culturelles, sportives, musicales voire humanitaires.

Une dizaine d'entre elles organisent des activités, en majorité sportives, adaptées aux plus jeunes (basket, football, gymnastique, judo, volleyball, tennis, musique, danse, scoutisme...).

La dynamique portée par le PEDT de la commune est une opportunité de participer encore plus intensément à l'intégration et à l'épanouissement des enfants de Baziège.

Ainsi, de nombreuses associations participent aux groupes de travail et concertation sur le PEdT, certaines interviennent dans le cadre des activités périscolaires (l'arbre, l'âge d'or, le BOC, le ping pong, la pétanque, les majorettes, rugbytots, la Baz...).

2.2.6. Ressources humaines

La commune de Baziège place l'éducation au centre de ses priorités, prenant ses responsabilités face aux enjeux d'éducation sur son territoire.

Une responsable enfance et social pilote les 3 secteurs éducatifs et 1 secteur social :

- L'animation : 2 directeurs ALP et 25 animateurs
- L'école : 6 ATSEM
- La restauration scolaire et l'entretien des bâtiments : 7 agents municipaux
- Le Centre Communal d'Action Social (CCAS) : 1 agent communal

2.3. Contraintes du territoire

Les contraintes du territoire sont :

- Une augmentation croissante de la population sur la commune suite à la construction de nouveaux logements nécessite une adaptation des infrastructures existantes notamment les écoles, les structures sportives et de loisirs... ;
- Une augmentation de la précarité des habitants ;
- Une contrainte financière importante suite aux baisses successives des dotations de l'Etat
- En termes de ressources humaines, des difficultés sont observées pour le recrutement et la professionnalisation de personnel qualifié dans l'animation pour un nombre d'heures hebdomadaire limité. La distance des sites universitaires explique notamment le manque d'attractivité de ces contrats pour les étudiants en recherche de contrats à temps partiel ;
- Une offre limitée sur les activités périscolaires compte tenu de l'éloignement de structures telles que galerie d'art, musée, cinéma, piscine...

2.4. Fonctionnement des Accueils de Loisirs Périscolaires

Chaque année les deux directeurs des ALP avec leur équipe d'animation rédigent le projet pédagogique qui présentent les axes et les objectifs de l'année. C'est à partir de ce projet pédagogique que les animateurs mettent en place leur projet d'animation à destination des enfants. Ces projets pédagogiques et d'animation sont en lien avec les axes du PEdT et les projets d'école.

2.4.1. L'accueil périscolaire du matin

Il permet de prendre en charge les enfants de 7h30 à 8h50.

En moyenne, ce sont 85 enfants de l'école élémentaire et 55 de l'école maternelle qui fréquentent chaque jour l'ALP du matin.

Les activités proposées aux enfants favorisent leur retour au calme avant le début des classes. Les jeux calmes sont privilégiés : coloriages, activités créatives, lecture, jeux de société et de construction type KAPLA.

2.4.2. La pause méridienne

Elle débute à 11h45 pour les élèves de l'école maternelle (12h00 le mercredi) et se termine à 14h. Elle commence à 12h pour les élèves de l'école élémentaire jusqu'à 14h15.

Un temps de garderie gratuit est mis en place le mercredi de 12h à 12h45 sur les deux écoles.

135 élèves de maternelle et 235 élèves de l'école élémentaire en moyenne se rendent 4 jours par semaine au restaurant scolaire.

Les repas sont confectionnés par un prestataire extérieur.

Jusqu'à la reprise des classes, une diversité d'activités est proposée aux enfants. Ils ont le choix entre des jeux collectifs en plein air (foot, volley, jeux de raquettes), des activités manuelles et artistiques, des activités calmes (lecture, jeux d'imagination, de construction ...). Les plus petits PS et MS de maternelle vont à la sieste surveillée par des ATSEM.

2.4.3. L'accueil périscolaire du soir

L'école se termine à 16h30. L'accueil périscolaire prend alors le relais jusqu'à 18h30.

De 16h30 à 17h, les enfants sont accueillis par l'ALP gratuitement.

Après un temps de goûter, des activités variées sont proposées aux enfants.

Temps d'activité périscolaire (TAP) :

Les TAP correspondent aux activités périscolaires organisées dans les 3 heures libérées par la réforme des rythmes éducatifs.

Ces TAP sont proposés aux enfants deux à trois soirs par semaine, sur un cycle de 6 à 8 séances et sur inscription : musique, astronomie, poterie, calligraphie, jardinage, rugby, pétanque, gymnastique, ping pong...

Ces activités sont en lien avec les axes du PEdT et en partenariat avec les associations de la ville et des intervenants extérieurs. L'objectif est de permettre la découverte de nouvelles activités culturelles et sportives aux enfants.

Pour les élèves de l'école élémentaire, un temps est organisé pour permettre aux enfants de faire leurs devoirs, sans toutefois constituer une aide aux devoirs.

De 17h à 18h, les mardis et jeudis, les enfants bénéficiant du CLAS (contrat local d'accompagnement à la scolarité) sont pris en charge en vue d'être soutenus dans leur travail personnel scolaire. Ce service relève de la compétence du SICOVAL.

Les actions entreprises par la municipalité ont pour objectif de mobiliser les ressources du territoire, afin de garantir une continuité éducative entre l'école et les différentes activités proposées dans le cadre des activités périscolaires, contribuant ainsi à l'épanouissement et au développement des potentialités des enfants.

BILAN SYNTHETIQUE DU PEDT 2019-2022

Une évaluation du précédent PEDT a été effectuée avec les partenaires éducatifs impliqués à partir des bilans annuels. Chaque année un bilan était réalisé en présence des différents partenaires éducatifs.

1. Alliance et cohérence éducative

Objectifs	Tranche d'âge	Actions	Bilan	Evaluation			Perspectives nouveau PEDT
				Non Atteint	Partiellement Atteint	Atteint	
Travailler les liens pour faciliter les transitions : crèche, école maternelle, ALP, école élémentaire, collègue, Baz'Ado	0-15 ans	Passerelles : crèche avec ALSH, GS au niveau école maternelle et ALP vers école élémentaire et ALP, CM2 au niveau de l'école avec collègue, ALP et ALSH avec Baz'ado	Compte tenu du COVID, plusieurs passerelles n'ont pas pu avoir lieu certaines années. Passerelles appréciées par les enfants.		X		Reconduite du projet ; développement de nouvelles passerelles ; mettre en place des projets communs lors de ces passerelles
Faciliter l'accueil des enfants en situation de handicap ou présentant des fragilités	0-15 ans	Accueil d'enfants en situation de handicap sur les différentes structures : écoles, ALP, ALSH, Baz'ados, Accompagnement par des AESH et AVL, présence ALP lors de certaines équipes éducatives	Plusieurs enfants en situation de handicap sont accueillis avec parfois des situations compliquées à gérer pour les acteurs éducatifs		X		Poursuite de l'accueil d'enfants en situation d'handicap dans l'ensemble des structures. Développer les liens avec le service pour l'inclusion en accueil collectif de mineurs (SIAM) ; AVL sur le temps ALP si présence d'une notification MDPH.

Développer des actions pour sensibiliser les enfants à la différence	3-15 ans	Différentes actions de sensibilisation à la différence, à l'égalité filles/garçons et à l'ouverture sur le monde	Certaines structures ont peu développé d'actions de sensibilisation spécifique à la différence.		X		Poursuite des actions de sensibilisation sur la différence : participation à un concours du SICOVAL " tous pareil tous différents", projet avec l'AGAPEI, formation des équipes d'animation, développer des partenariats avec des associations
Engager une nouvelle réflexion sur les rythmes de l'enfant, les rythmes scolaires et sur le temps de la pause méridienne	3-12 ans	Mise en place d'un groupe de travail sur le rythme de l'enfant : plusieurs réunions, propositions et questionnaires aux parents	Pas de modification du rythme de l'enfant. Les horaires scolaires n'ont pas évolué.		X		Poursuivre la réflexion en proposant d'autres leviers
Réfléchir à la mise en place d'une veille éducative	0-99 ans	Mise en place du réseau papillon piloté par le CCAS en lien avec RE, PM, Baz'ados et différents partenaires.	Permet d'accompagner de manière globale les familles. De nouveaux partenariats ont été développés.		X		Réseau papillon à développer
Favoriser la mise en place d'une passerelle entre le CCAS et la RE + CLAS	0-99 ans	Lien entre la RE, le CLAS et le CCAS formalisé par le réseau papillon	Réunion et concertations en fonction des situations, familles mieux accompagnées			X	A continuer

<p>Poursuivre les objectifs du CLAS, mobiliser plus de bénévoles</p>	<p>6-12 ans</p>	<p>Plusieurs appels au bénévolat au cours de l'année dans différents supports municipaux et intercommunaux, lien entre les projets pédagogiques des ALP et les projets du CLAS</p>	<p>Très peu de bénévoles mobilisés, difficulté renforcée par le COVID.</p>		<p>X</p>		<p>Trouver d'autres moyens de diffusion et de mobilisation, développer des projets communs entre ALP et CLAS</p>
<p>Développer les liens avec le collège</p>	<p>12-15 ans</p>	<p>Passerelle CLAS élémentaire CM2 vers CLAS collège, lien avec ALAC, lien entre élèves de CM2 et collège (cross)</p>	<p>Présence qui facilite les rapports avec les jeunes et leur suivi</p>		<p>X</p>		<p>Liens à développer en proposant d'autres actions, Intégrer le collège au réseau papillon</p>

2. La parentalité

Objectifs	Tranche d'âge	Actions	Bilan	Evaluation			Perspectives nouveau PEDT
				Non Atteint	Partiellement Atteint	Atteint	
Renforcer le soutien à la parentalité, accompagner les familles en situation de fragilité, les orienter	0-99 ans	Informations aux familles sur les dispositifs parentalité (LAEP, café des parents...), Accompagnement des familles dans le cadre RE et réseau papillon	Bilan très mitigé pour le café des parents, accompagnement pertinent avec la RE malgré le manque de moyens et accompagnement par le réseau papillon		X		Poursuite de la RE (audit en cours au niveau du SICOVAL), Développement réseau papillon, développer de nouvelles actions au niveau de la parentalité
Former les agents à une stratégie de communication bienveillante	3-15 ans	Accompagnement individuel des équipes d'animation par les directeurs ALP, Groupe d'analyse de pratiques au niveau du SICOVAL	Pas de formation organisée	X			Questionnement de la pertinence de la reconduite
Créer des outils de communication; Favoriser la communication, la transmission d'informations...	0-15 ans	Plusieurs outils ont été mis en place (affichages photos, livret ALP, blogs des écoles, sms, portail famille, mails, réseaux sociaux)	Outils appréciés par les familles		X		Développer de nouveaux outils. Version mobile du portail famille de la mairie.
Organiser des échanges et rencontres avec le service enfance et le	0-29 ans	Développement de projets intercommunaux avec le SICOVAL : Mouv' ton job... Signature de la CTG	La dynamique CTG a été freinée par le COVID. De nouveaux projets		X		S'emparer de la dynamique CTG pour monter de nouveaux projets

SICOVAL pour développer la collaboration		Participation au réseau PEDT/CTG	intercommunaux ont émergé				intercommunaux avec le SICOVAL
Développer des actions d'information à destination des familles	0-99 ans	Mise en place de plusieurs expositions lors d'évènements communaux : marchés à thème, fête de Baziège, fête des écoles...	Grande réussite, beaucoup de participation des parents et des enfants			X	Reconduite des projets et création de nouveaux
Mettre en place des assises de la famille pour faire un diagnostic sur le territoire des besoins et attentes des familles	0-99 ans	Non réalisée	Pertinence à étudier	X			Lien à établir avec l'ABS

3. La citoyenneté et l'éco-citoyenneté

Objectifs	Tranche d'âge	Actions	Bilan	Evaluation			Perspectives nouveau PEDT
				Non Atteint	Partiellement Atteint	Atteint	
Renforcer la sensibilisation des enfants et des jeunes aux gestes éco citoyens et les sensibiliser aux conséquences environnementales	0-99 ans	Les différentes structures ont mis en place plusieurs actions : tri/réalisation d'éponges, de savons, recyclage pom'pote (projet terracycle); journée de l'environnement, TAP sur la biodiversité; passeport du civisme CM2, semaine de la mobilité, pique-nique zéro déchet, projet AYAV, formation des animateurs sur le tri des déchets....	Dynamique autour du développement durable pendant les 2 dernières années. Actions très appréciées par les enfants, jeunes et familles. Très forte implication des associations locales			X	Actions à poursuivre. Développer le tri des déchets dans les différentes structures,
Poursuite du compostage au restaurant scolaire et l'éducation au goût des enfants	3-12 ans	Participation des enfants au tri au restaurant scolaire	Participation active des enfants de 6 à 12 ans au tri		X		Développer le tri des déchets pour les 3-6 ans. Développer des actions autour du gaspillage alimentaire
Création d'un conseil municipal des enfants et des adolescents	6-15 ans	Projet non réalisé	Le contexte COVID n'a pas permis de mettre en place de nouveau projet	X			Projet à mettre en place

Création d'un jardin partagé	0-99 ans	Non réalisé		X			Questionnement de la pertinence de ce projet
Sensibiliser les jeunes au mieux vivre ensemble, au respect des différences	0-99 ans	Différentes actions de sensibilisation réalisées dans les différentes structures, notamment dans les écoles : sensibilisation au harcèlement scolaire, aux dangers d'internet, au mieux vivre ensemble...	Actions de sensibilisation pertinentes et appréciées par les enfants et les jeunes		X		A continuer et à développer

LES AXES ET LES OBJECTIFS 2022-2025

Le PEDT 2022-2025 reconduit deux des grands axes du précédent PEdT. Il reprend les fondamentaux éducatifs en les adaptant au nouveau contexte et à l'actualité des pratiques éducatives. Il a aussi été décidé de réduire les objectifs et renforcer la cohérence entre eux.

Les enjeux sont de :

- Favoriser l'égal accès de tous les enfants, y compris les enfants en situation de handicap aux accueils de loisirs et aux activités culturelles, sportives, artistiques ;
- Contribuer au développement personnel des enfants, à leur épanouissement et à leur implication dans la vie citoyenne ;
- Répondre au besoin social de cohérence dans le parcours des enfants et des jeunes entre le temps scolaire, périscolaire, extrascolaire et la vie familiale.

Ces axes et ces objectifs ont été co-construits avec les différents partenaires à partir de l'évaluation du précédent PEdT.

Trois groupes de travail ont été créés à partir des 3 axes du PEdT. Ils étaient composés de différentes catégories de partenaires pour co-élaborer les objectifs et les actions. La dynamique pendant ces groupes de travail ont permis de renforcer l'interconnaissance des acteurs et de croiser les regards. Ils étaient animés par un binôme d'élus de la commission enfance.

Les trois axes retenus ciblent des tranches d'âge :

- **Parentalité : 0-17 ans ;**
- **Citoyenneté et éco-citoyenneté : 3-17 ans ;**
- **S'autonomiser et s'émanciper : 11-25 ans.**

1. La parentalité

Objectifs	Actions	Évaluation	
		Critères	Indicateurs
Renforcer la veille sociale et éducative	Développer le réseau papillon avec de nouveaux partenaires : crèches, assistantes maternelles, SICOVAL, réseau santé local, écoles, collèges, lien avec le réseau rémojeunes pour le repérage des jeunes invisibles	Dynamique du réseau Ouverture à de nouveaux partenaires Nature de la participation (écoute /proposition / implication projets)	Nombre de partenaires engagés Nombre d'accompagnement réalisé Grille bilan des différents acteurs qualitatif et quantitatif
	Création d'outils de communication sur le réseau : flyer, affiche	Modalités de diffusion des outils. Connaissance par les partenaires et les usagers du dispositif	Nombre et type d'outils créés. Recensement auprès des partenaires de l'identification du dispositif et des canaux de communications (questionnaire)
Travailler les liens pour faciliter les transitions	Passerelles entre : crèche ; assistantes maternelles/école maternelle (accueil 1h30), ALP maternel/ALP élémentaire; ALSH/Baz'ados; école maternelle et école élémentaire, école élémentaire/collège	Satisfaction et intérêt des enfants.	Nombre de passerelles mises en place. Nombre d'enfants et jeunes participants Bilan des enfants et des jeunes (outils interactifs) Nombre d'actions réalisées Nombre de partenaires

		Investissement des différents partenaires et nature de leur participation	Réunion bilan différents acteurs
	Projets communs lors des différentes passerelles	Satisfaction et intérêt des enfants et des parents. Nature de la participation (écoute /proposition / implication)	Nombre de participants Nombre de projets communs Questionnaire bilan famille
	Matinée porte ouverte de l'école maternelle un samedi matin en présence de l'ALP pour les familles (futurs PS)	Mise en place de la matinée Investissement de l'école et de l'ALP Participation des parents Satisfaction et intérêt des enfants.	Nombre de famille participante Nombre de réunions et d'actions réalisés Réunion bilan avec les différents acteurs Bilan smiley pour les familles à la fin de la matinée
Sensibiliser au handicap	Conférence sur les TDAH	Mise en place de la conférence Intérêt et satisfaction des participants Connaissance de ces troubles	Nombre de participants Bilan main levée à la fin de la conférence Quizz avant/après sur les TDAH
	Actions de sensibilisation à la différence auprès des enfants et des jeunes : crèche, ALP, école, Baz'ados	Satisfaction et intérêt des enfants et des jeunes	Quizz ludique pour les enfants et les jeunes Nombre d'actions

		Implication des partenaires	réalisées Nombre de thématiques abordées Nombre de partenaires différents impliqués Recensement des actions partenaires Réunion bilan avec les différents acteurs
Renforcer le soutien à la parentalité	Mettre en place une journée parents-enfants avec des informations et des activités parents-enfants, présence des différents acteurs (pendant le forum des associations).	Mise en place de la journée Diversité d'actions proposées Connaissance des dispositifs existants par les usagers Interconnaissance des partenaires Satisfaction et intérêt des parents, des enfants et des partenaires	Création d'une carte interactive et participative des dispositifs sur la commune Nombre de participants Nombre d'acteurs Bilan smiley à la sortie Bilan des différents acteurs
	Communiquer sur les différents dispositifs existants communaux et intercommunaux (réseau papillon, LAEP, CLAS, RE, etc.).	Diversité des outils de communication et des canaux de diffusion. Connaissance des dispositifs par les usagers Mobilisation des dispositifs par les usagers	Questionnaire en amont des actions auprès des usagers Recensement des différents canaux de communication actifs

	Version mobile du portail famille de la mairie.	Mise en place de la version mobile Utilisation de la version mobile par les usagers Satisfaction des parents	Nombre d'utilisateur qui utilise l'application Questionnaire de satisfaction
--	---	--	---

2. La citoyenneté et l'éco-citoyenneté

Objectifs	Actions	Evaluation	
		<i>Critères</i>	<i>Indicateurs</i>
<p>Accompagner les enfants et les jeunes en tant qu'acteurs de leur territoire</p>	<p>Actions autour du patrimoine de la commune en lien avec l'association arbre, l'âge d'or : écoles, ALP, Baz'ados</p>	<p>Participation des enfants et des jeunes aux actions proposés Satisfaction et intérêt des enfants et des jeunes Développement des actions Connaissance du patrimoine communal Implication des partenaires</p>	<p>Nombre d'enfants et jeunes participants Bilan des enfants et des jeunes (outils interactifs) Nombre d'actions réalisées Quizz sur le patrimoine local (avant/après) Nombre de partenaires Réunion bilan différents acteurs</p>

	<p>Actions autour de la mémoire de la commune en lien avec l'EHPAD : l'école d'autrefois, panneaux routiers</p>	<p>Satisfaction et intérêt des enfants et jeunes.</p> <p>Niveau d'interaction entre les deux publics</p> <p>Transmission intergénérationnelle</p> <p>Implication des partenaires</p>	<p>Nombre d'enfants et jeunes participants aux actions</p> <p>Bilan des enfants et des jeunes (outils interactifs)</p> <p>Grille d'observation des animateurs sur le nombre et la qualité des interactions intergénérationnelles</p> <p>Nombre d'actions réalisées</p> <p>Nombre de partenaires impliqués</p> <p>Réunion bilan différents acteurs</p>
--	---	--	---

Participation des élèves de l'école élémentaire aux commémorations (anciens combattants)	Intérêt et satisfaction des enfants Echanges avec les anciens combattants Lien avec le programme scolaire	Nombre d'enfants présents et profils Grille d'observation des animateurs sur le nombre et la qualité des interactions Bilan des enseignants
Customisation du mobilier urbain (ALSH)	Intérêt et satisfaction des enfants. Respect du mobilier urbain	Nombre d'enfants participants Bilan des enfants et des jeunes (outils interactifs) Nombre de mobilier customisé
Passeport du civisme à destination des CM2	Dynamique et pertinence du projet Intérêt et satisfaction des enfants Investissement des partenaires	Moyenne du nombre d'actions individuelles réalisées par les enfants Bilan des enfants et des jeunes (outils interactifs) Nombre d'actions collectives réalisées. Nombre de partenaires impliqués.

	Mise en place du conseil municipal des enfants/ jeunes	Intérêt et satisfaction des enfants. Engagement des jeunes sur la commune Lien avec les conseillers municipaux Connaissance du fonctionnement communale et des institutions françaises	Nombre d'enfants impliqués et durée de l'engagement Nombre d'action mise en place. Nombre d'interaction avec les conseillers Quizz des enfants avant/après sur le sujet sur 6 mois Bilan enfants semestriel
	Conseil des délégués d'élèves à l'école élémentaire	Investissement des élèves délégués. Intérêt et satisfaction des enfants. Thématiques travaillées par les délégués	Nombre d'enfant se présentant aux élections Recensement du taux et de la durée de participation Nombre d'actions mises en place. Bilan des délégués Bilan des enseignants
Promouvoir le développement durable	Mise en place du compost auprès des 3-6 ans et pendant l'ALSH	Respect du compostage par les enfants et les animateurs.	Nombre animations mises en place en lien avec le compostage. Photo niveau du composteur 3 fois dans l'année
	Sensibilisation au gaspillage en lien avec le prestataire : pesée des restes alimentaires sur	Intérêt et satisfaction des enfants	Nombre d'actions mises en place.

une semaine	Diminution du gaspillage alimentaire Discussion des enfants sur le gaspillage alimentaire à la maison	Résultat des pesées avant/après le projet Recensement famille sur la démarche à la maison
Sensibilisation à l'économie d'énergie : jeux autour de l'eau, de l'électricité (ALP, écoles, ALSH)	Intérêt et satisfaction des enfants Impact du projet sur les familles	Nombre d'actions mises en place Quizz évolution des pratiques auprès des familles Outils de mesures des dépenses énergétique avant/après
Sensibilisation à la biodiversité : journée de l'environnement, coin jardin à l'école élémentaire, maternelle, à l'ALP élémentaire et maternel et ALSH en lien avec le service espace vert; label école élémentaire École/Établissement en démarche de développement durable (E3D); éco pâturage à l'EPHAD (visite des assistantes maternelles, ALP, écoles, Baz'ados)	Intérêt et satisfaction des enfants et des jeunes Implication des partenaires Connaissance des enfants sur la biodiversité Respect de l'environnement par les enfants	Nombre d'actions mises en place Nombre d'enfants participants Bilan des enfants et des jeunes (outils interactifs)
Mise en place du tri : poubelles de recyclage, tri pom'potes (projet terracycle), récolte des bouchons	Tri réalisé par les enfants à l'ALP et à la maison Intérêt et satisfaction des	Nombre de poubelles de tri et de récoltes réalisées. Nombre d'enfants

		enfants	participants Bilan des enfants et des jeunes (outils interactifs)
	Sensibilisation à la pollution : challenge AYAV, semaine de la mobilité aux écoles, fête du vélo	Augmentation des trajets en mode doux. Intérêt et satisfaction des enfants	Nombre d'actions mises en place Moyenne du nombre de trajet effectué sur l'année en mode doux
Renforcer la cohésion sociale	Poursuivre l'accueil d'enfants en situation d'handicap dans l'ensemble des structures et le partenariat : crèches, écoles, ALP, ALSH, collège, associations. Développer les liens avec le service pour l'inclusion en accueil collectif de mineurs (SIAM)	Accompagnement individualisé des enfants Embauche d'animateurs pour prendre en charge les enfants à besoin spécifiques Amélioration qualitative de l'accueil des enfants	Nombre de réunions partenariales Nombre de rencontres et d'actions mises en place en lien avec le SIAM Nombre d'enfants accueillis MDPH Nombre d'AVL Nombre d'animateurs formés à l'accueil d'enfant à besoin particuliers de
	Formation sur l'accueil des enfants en situation de handicap, la différence auprès des animateurs de l'ALP, des associations	Intérêt et satisfaction des personnes	Nombre de personnel présent à la formation Bilan de formation Bilan direction sur l'évolution des pratiques

	Actions intergénérationnelles pour développer les liens : crèches, écoles, ALP, EHPAD, associations locales (âge d'or, arbre)	Intérêt et satisfaction des enfants et des partenaires Interaction entre les publics	Nombre d'actions intergénérationnelles Grille d'observation rapide des animateurs sur le nombre et la qualité des interactions
	Etablir un socle commun de règles sur les différentes structures : écoles, ALP, ALSH pour apprendre à vivre ensemble, la tolérance, le respect	Présence de règles communes affichées dans les différentes structures	Bilan des différents acteurs Nombre d'enfants sanctionné pour le non-respect de ces règles
	Sensibilisation au harcèlement scolaire, au mieux vivre ensemble (lien avec le CISPD, l'info jeunes et le programme vivre-ensemble du Sicoval)	Intérêt et satisfaction des enfants Développement du partenariat	Nombre d'incidents identifiés sur le harcèlement. Nombre de partenaires Nombre de réunions avec les partenaires

3. S'émanciper et s'autonomiser

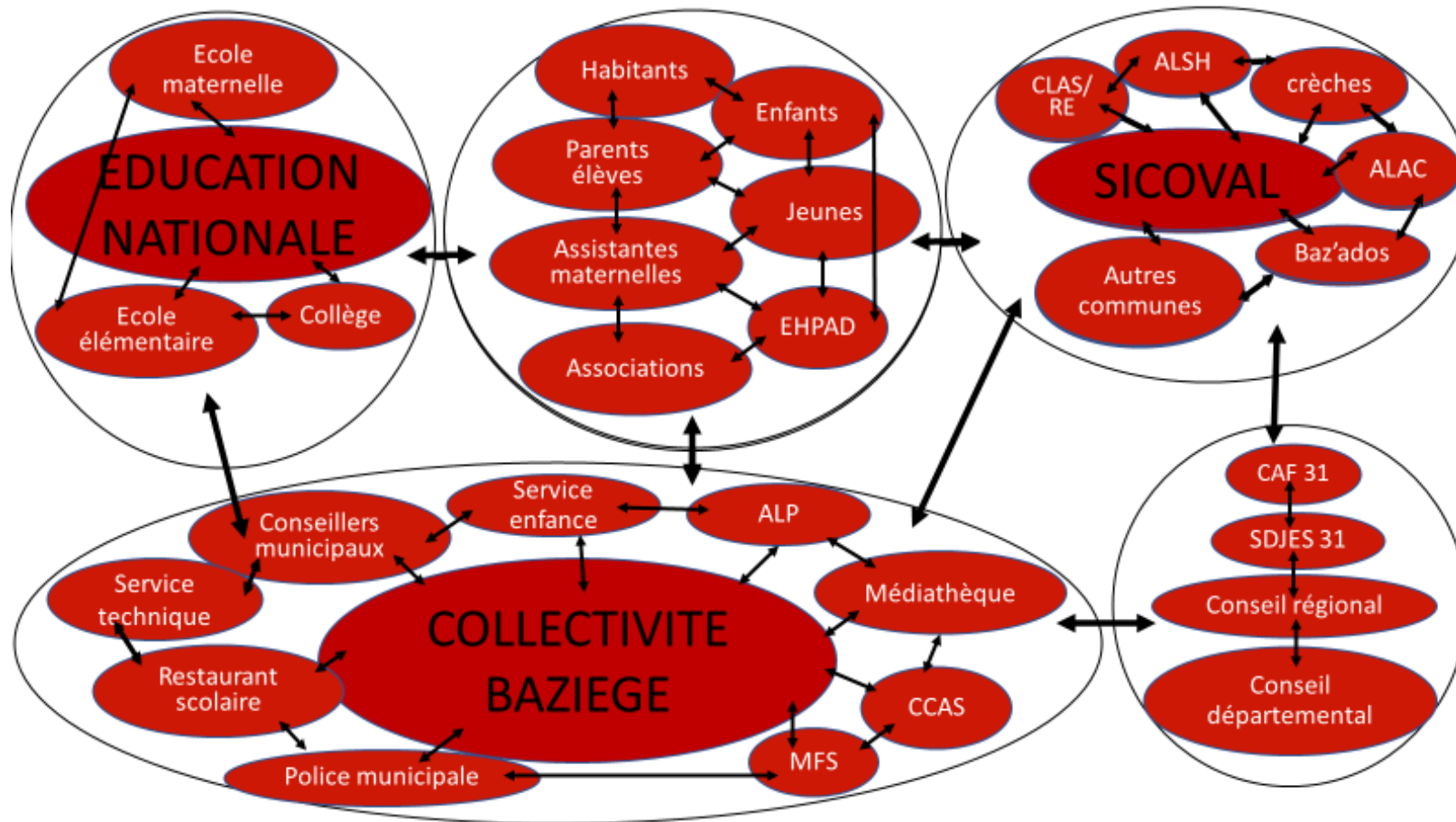
Objectifs	Actions	Evaluation	
Permettre aux enfants et aux jeunes d'utiliser le numérique en toute sécurité		<i>Critères</i>	<i>Indicateurs</i>
	Accompagnement des jeunes adultes dans leurs démarches dématérialisées à la MFS : ateliers spécifiques selon les besoins identifiés	Satisfaction et intérêt des jeunes Nature des démarches accompagnées	Nombre de jeunes accompagnés Nombre d'ateliers réalisés Bilan des acteurs et des usagers
	Actions de prévention auprès des enfants et des jeunes sur les dangers des écrans, l'utilisation des réseaux sociaux, l'éducation aux médias : dans le cadre du passeport du civisme auprès des Cm2, à Baz'ados, lien avec le SICOVAL	Satisfaction et intérêt des enfants et jeunes Thématiques abordées	Nombre d'enfants et jeunes concernés Nombre d'ateliers réalisés Recensement auprès des familles sur l'évolution des pratiques
	Projets intercommunaux dans le cadre de la CTG : réponse à des appels d'offre autour du numérique (exemple FIPD/MILDECA 2022)	Investissement des partenaires Diversité des thématiques concernées	Nombre de projets réalisés Nombre de partenaires
	Prêt de tablettes et de PC portable à la MFS aux jeunes usagers en lien avec le CCAS	Satisfaction des jeunes Profil des jeunes Lien créé avec les jeunes	Nombre de PC et tablettes prêtées Nombre de jeunes concernées

Favoriser l'orientation scolaire et professionnelle des jeunes	Ateliers ludiques autour de la création de CV à la MFS et lors d'événement (Fun & Future; journées portes ouvertes MFS...)	Satisfaction des jeunes et intérêts Lien créé avec les jeunes	Nombre de jeunes accompagnés Nombres d'ateliers réalisés
	Permanence de la structure info-jeunes du SICOVAL sur Baziège (Baz'ados) et propositions de différents ateliers	Satisfaction des jeunes et intérêts Thématiques abordées	Nombre de jeunes accompagnés Nombre de permanences et d'ateliers réalisés Questionnaire de satisfactions
	Bourse au permis de conduire (CCAS) pour enlever un des freins à la mobilité dans la recherche d'emploi	Satisfaction des jeunes et des partenaires	Nombre de bourses demandées et délivrées Questionnaire de satisfactions
	Partenariat renforcé avec la MFR de Donneville : présentation par des jeunes de la MFR aux CM2, présentation des formations et métiers visés	Satisfaction et intérêt des jeunes Visibilité de la structure	Nombre de rencontre organisée Bilan des jeunes
	Présentation des métiers des parents en classe, à Baz'ados	Satisfaction et intérêt des jeunes	Nombre de métiers présentés Bilan des jeunes

	Promouvoir le service national universel (84h d'intérêt général dans des associations et/ou collectivités territoriales) : communication, accompagnement	Participation de partenaires	<p>Nombre de communications réalisées</p> <p>Nombre de jeunes concernés</p> <p>Nombre d'enfants participants</p> <p>Bilan des enfants et des jeunes (outils interactifs)</p> <p>Nombre de partenaires</p> <p>Réunion bilan différents acteurs</p>
	Promouvoir le service civique	<p>Accompagnement de l'école pour recruter les services civiques</p> <p>Embauche de service civique au sein de la commune</p> <p>Communication dispositifs auprès des associations</p> <p>Accompagnement des jeunes</p>	<p>Nombre d'actions réalisées</p> <p>Nombres de service civique recruter</p> <p>Bilan des acteurs et des services civiques</p>
Permettre aux enfants et jeunes d'avoir accès à la santé	Communication sur le bilan santé de la CPAM auprès des jeunes ; ateliers à développer sur la santé mentale, physique, sur la nutrition...	Participation de partenaires, Satisfaction et intérêt des jeunes	<p>Nombre d'ateliers réalisés</p> <p>Nombre de jeunes concernés</p> <p>Bilan des jeunes (outils interactifs)</p> <p>Nombre de partenaires</p>

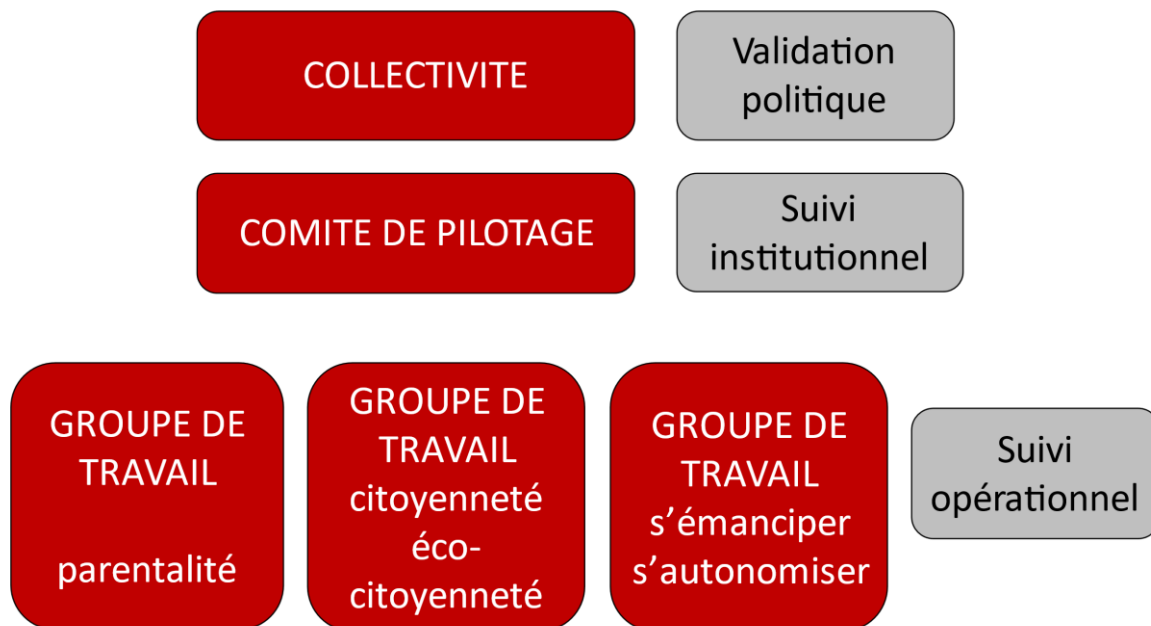
			Réunion bilan différents acteurs
	Ateliers au CCAS : choix alimentation/ gestion de son budget	Satisfaction et intérêt des jeunes Participation des jeunes	Nombre d'ateliers réalisés Nombre de jeunes participants Bilan des jeunes (outils interactifs) Nombre de partenaires Réunion bilan différents acteurs
	Développer des activités sportives dans le cadre des TAP	Partenariat avec des associations sportives	Nombres de TAP sportifs Nombre d'enfants concernés
	Actions de sensibilisation à l'école maternelle et ALP: brossage de dents (M T dents, sommeil)...	Thématiques abordées	Nombre de sensibilisations réalisées

LA GALAXIE DES ACTEURS EDUCATIFS DE BAZIEGE



LA GOUVERNANCE

Plusieurs instances de gouvernance sont mises en place pour mener à bien ce projet partenarial.



1. Le comité de pilotage (COPIL)

- suit et évalue le PEdT
- définit les grandes orientations du PEdT

Il est placé sous la présidence de Monsieur le Maire.

Il est composé :

Acteurs institutionnels :

- D'un représentant du Service Départemental Jeunesse, Engagement et Sports (SDJES)
- Du conseiller technique de la CAF : Yann BROUSSE
- IEN : Mme MAILHO
- Le Maire : Jean ROUSSEL
- Adjointe à l'enfance, éducation, jeunesse : Céline VILELA
- 2 élus de la commission enfance.

Acteurs de terrain :

- DGS : Chloé VAZZOLER
- Responsable enfance, affaires sociales / coordinatrice PEDT et CTG : Camille ARNAL
- 2 directeurs ALP : Pascal MAJAU et Pauline MASSOU
- 2 directeurs d'école : M. DEGLAVE et Mme SALOM
- Responsables des différents services du Sicoval : CLAS/RE, Baz'ado, ALSH et crèche.
- 1 représentant de parents d'élèves par liste élue par école
- 2 à 3 représentants des associations locales

Les membres du comité de pilotage sont invités à se réunir 1 à 2 fois par an dont une fois à la fin de chaque année scolaire pour effectuer une évaluation du PEdT.

2. Les groupes de travail

- Propose les actions
- Étudie la faisabilité
- Identifie les partenaires
- Coordonne et organise les actions
- Assure le suivi, évalue

3 groupes de travail sont constitués à partir des 3 axes du PEdT. Les différents partenaires s'impliquent dans un ou plusieurs groupes de travail selon leur champ de compétence et leurs missions.

Ces groupes de travail mettent en vie le PEdT à l'échelle du territoire. Ce sont des espaces d'interconnaissance, de dialogue, de co-construction et d'évaluation.

Ils se réunissent à chaque trimestre pour avancer sur les projets et à la fin de l'année scolaire pour évaluer les actions menées et les objectifs fixés.

Les partenaires :

Petite enfance :

- Direction de la petite enfance du SICOVAL
- Responsable de la crèche intercommunale

- Assistantes maternelles : association « enbaz'âge »

Education/parentalité :

- Directrice et enseignants école maternelle
- Directeur et enseignants école élémentaire
- Représentants élus de parents d'élèves
- CLAS
- RE
- ALP maternel et élémentaire
- ALSH

Jeunes :

- Baz'ados
- Mission locale
- Point information Jeunesse
- MFR
- Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD) :
Sicoval

Social et médico-social :

- CCAS
- EHPAD
- Foyer Pierre Henri
- MDS
- MDPH

Services municipaux :

- Médiathèque
- MFS
- Police municipale
- Restaurant scolaire

Associations locales :

- Arbre
- Âge d'or
- La Baz
- Ping pong
- Rugbytots
- Pétanque
- Football
- Tennis
- Judo
- Gymnastique
- Danse
- Majorettes
- Poterie
-

D'autres partenaires selon les projets menés sont intégrés aux groupes de travail.

L'ÉVALUATION

1. Objectifs de l'évaluation

Plus qu'un outil, l'évaluation du PEdT est à concevoir comme une démarche participative à partager avec les acteurs éducatifs.

Évaluer c'est mesurer un écart entre un objectif et un résultat, entre l'escompté et l'accompli, entre l'avant et le maintenant.

L'évaluation du PEdT contribue à :

- créer les conditions d'une amélioration du projet éducatif pour favoriser la réussite éducative de tous les enfants ;
- renforcer la coopération éducative entre les acteurs éducatifs

2. Etapes de l'évaluation

- **Étape 1** : cadrage de l'évaluation, création d'outils d'évaluation selon les actions menées
- **Étape 2** : Partage des résultats des observations de chaque acteur, mise en débat et analyse des résultats, construction progressive et partagée des conclusions évaluatives proposition et formalisation des pistes d'amélioration
- **Étape 3** : réajustement des objectifs et des actions
- **Étapes 4** : validation par le COPIL

3. Critères et indicateurs

Les critères d'évaluation proposés sont : Pertinence, Efficience, Réactivité, Cohérence. Dans l'évaluation, il est important de prendre en compte les résultats au sens du degré de réalisation des objectifs et actions initialement prévus, mais surtout le degré de pertinence, d'efficience et de réactivité et de cohérence dans la mise en œuvre du projet.

Pour chaque action des indicateurs sont déterminés (cf. les tableaux p. 23, 25 et 30). Ces indicateurs sont des marqueurs de progrès qualitatifs et quantitatifs.

GLOSSAIRE

AESH : Accompagnant des Elèves en Situation de Handicap (anciennement AVS) sur le temps scolaire et parfois périscolaire

ALAC : Accueil de loisirs associé au collège

ALP : accueil de loisirs périscolaire

ALSH : accueil de loisirs sans hébergement = accueil de loisirs extrascolaire

APC : activités pédagogiques complémentaires menées dans le cadre scolaire pour une durée de 36h par an.

ATSEM : agent territorial spécialisé des écoles maternelles

AVL : Auxiliaire de Vie de Loisirs, intervenant pour l'accompagnement d'un mineur en situation de handicap dans le temps extrascolaire et périscolaire.

CAF : Caisse d'Allocations familiales

CCAS : Centre communal d'action sociale

CISPD : Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance

CLAS : contrat local d'accompagnement à la scolarité

CTG : convention territoriale globale

DGS : Direction Générale des Services

Extrascolaire : temps libre, non-scolaire, d'une journée où il n'y a pas école (samedi, dimanche et vacances)

IEN : Inspecteur de l'éducation nationale

LAEP : Lieu d'accueil parent-enfant

TAP : Temps d'activités périscolaires, c'est-à-dire les activités périscolaires organisées dans les 3 heures libérées par la réforme des rythmes éducatifs.

Périscolaire : Temps libre, non-scolaire, d'une journée où il y a école (matin avant la classe, pause méridienne, après-midi après la classe, soir).

PEdT : projet éducatif de territoire

ANNEXES

Annexe 1 un schéma de l'organisation d'une semaine type au 01/09/2022

Annexe 2 un schéma de l'organisation d'un mercredi type au 01/09/2022

ANNEXE 1

Organisation semaine type au 01/09/2022

Ecole maternelle

	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
7h30-8h50	ALP	ALP	ALP	ALP
8h50-11h45	Ecole	Ecole	Ecole	Ecole
11h45-13h50	ALP	ALP	ALP	ALP
13h50-16h30	Ecole	Ecole	Ecole	Ecole
16h30-18h30	ALP	ALP	ALP	ALP

Ecole élémentaire

	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
7h30-8h50	ALP	ALP	ALP	ALP
8h50-12h	Ecole	Ecole	Ecole	Ecole
12h-14h05	ALP	ALP	ALP	ALP
14h05-16h30	Ecole	Ecole	Ecole	Ecole
16h30-18h30	ALP	ALP	ALP	ALP

ANNEXE 2

Organisation mercredi type au 01/09/2022

Ecole maternelle

	Mercredi
7h30-8h50	ALP
8h50-12h	Ecole
12h-18h15	ALSH

Ecole élémentaire

	Mercredi
7h30-8h50	ALP
8h50-12h	Ecole
12h-18h15	ALSH